

15 ans de garantie limitée

Les moulures d'aluminium Light Trim ont une garantie limitée de 15 ans qui est étendue aux acheteurs originaux. Cette garantie est à l'avantage du propriétaire de la propriété originale qui a acheté le produit et n'est pas transférable.

Light Trim garantit que les moulures d'aluminium extrudé, lorsqu'elles sont installées correctement, seront exemptes de tout défaut de fabrication.

Les moulures Light Trim sont garanties contre les fentes, fissures, boursouffures, écailllements ainsi que la rouille.

Les 5 premières années, **Light Trim Solutions de Revêtement** offre une garantie sur la décoloration et la variance de la couleur utilisant l'échelle de coloration Delta-E Hunter.

***Voir plus bas les détails du calcul.**

La garantie contre le farinage sévère, qui peut produire des résidus sur le revêtement, est garantie 2 ans après la date d'achat.

Ce qui n'est pas couvert par la garantie

- Les dommages causés à l'aluminium dus à une mauvaise installation, utilisation, ou entretien.
- Les dommages causés par la manipulation, le transport, l'entreposage ou un mauvais nettoyage.
- Les dommages causés par le contact avec des produits chimiques.
- Les polluants atmosphériques ou la moisissure accumulée.
- Les dommages causés par le travail, le retrait ou la déformation de la structure.
- Les coûts d'installation ou de main d'œuvre.

Limitation de la garantie

La responsabilité de **Light Trim Solution** de Revêtements, sans exception, se limite au remplacement du produit.

Lors d'une couverture de garantie pour les fentes, fissures, boursouffures, écailllements ainsi que la rouille, les moulures seront remplacées à 100% de leurs coûts dans les 5 premières années. De la 6^{ième} à la 15^{ième} année, une dépréciation de 10% par année, est déduite sur le prix de détail suggéré des moulures.

-Cette garantie est applicable au Canada.

Comment faire pour obtenir de l'aide si vous avez une réclamation de garantie

Pour obtenir de l'aide pour une demande de garantie, contacter le revendeur, distributeur ou le fournisseur des moulures Light Trim. Si après trente 30 jours, vous n'avez reçu aucune réponse à vos préoccupations, contactez **Light Trim Solution de Revêtements** à info@lighttrim.com, ou par courrier à, **Light Trim Solution de Revêtements**, 275 Métivier, Suite 180, Québec, Québec G1M 3X8. Téléphone : 418-802-5567

*Détail du calcul pour la norme Delta-E Hunter

Pendant les 5 premières années suivant la date de livraison des produits, la décoloration ne devrait pas dépasser 5 unités. ΔE Hunter dans le cas d'applications à la verticale et 8 unités ΔE Hunter dans le cas d'applications autres qu'à la verticale lors de mesures chromatiques effectuées conformément à la norme ASTM D2244. Les mesures doivent être prises uniquement sur des surfaces propres, après élimination des dépôts de surface et des marques de farinage selon les prescriptions de la norme ASTM D3964. La décoloration sera déterminée au moyen d'un colorimètre homologué, conçu pour produire des lectures de réflectance dans le système de filtre trichromatique X, Y et Z, basé sur les valeurs d'illuminance C à 2o de la CIE dans les unités Hunter L, a, et b.

